



Retraités, retraités, avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue le mardi 26 mars !

Pouvoir d'achat : Les faits contredisent les promesses

Les promesses du candidat Emmanuel Macron en 2017 : « *Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat* ».

Les faits : depuis 2017, une perte de 9,1 % de pouvoir d'achat (augmentation des pensions à 7,9% pour une inflation de 17 %), soit une perte cumulée de près de 3 mois de pension durant 84 mois de 2017 à 2023 !

Fait rare, le gouvernement a respecté la loi en 2024, les pensions viennent d'augmenter de 5,3 %, comme l'inflation officielle de 2023.

Le respect de la loi n'est pas un cadeau, c'est le résultat de nos mobilisations du 24 octobre. Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte de nos revendications.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ». Les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les plus de 74 ans :

- l'alimentation (notamment à domicile),
- l'énergie pour le logement, souvent plus grand et chauffé au fioul ou au gaz,
- la santé, etc.

Pour les retraité.es, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements :

- assèchent les ressources de la Sécurité sociale (exonérations, transfert de la dette Covid, ...)
- réduisent le rôle de la Sécu : franchises médicales, dépassements d'honoraires, ... et encore aujourd'hui doublement du montant de ces franchises et participations forfaitaires,
- transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé, onéreuses et inégalitaires, ce qui augmente les tarifs (40 % depuis 2018, +7,1 % en 2023 et +20 % pour les seniors en 2024). Beaucoup trop de personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé et doivent cotiser plus, renoncent à une

complémentaire et à l'accès aux soins.

➤ **Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !**

Les gouvernements méprisent les retraité.es, ils promettent et repoussent toujours une loi « grand âge », malgré les scandales de la maltraitance dans les Ehpad, malgré le coût de l'Ehpad plus cher que la pension, pour la quasi-totalité des résident.es ! Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités C. Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 « *Tout ne passe pas par la loi* » et le 1^{er} ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

➤ **Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !**

Le 26 mars, frappons un grand coup
Toulouse : Manifestation 10h Jean-Jaurès
et rassemblement Préfecture à 10h30
square Saliège

Dernière minute :

Nouvelle agression contre le pouvoir d'achat des retraité.es : **Menace de sous-indexation des pensions !**

Lettre intersyndicale du 7 mars 2024

à M. Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie et des Finances (extraits)

« Monsieur le Ministre,

[...] Il y a quelque temps, vous vous êtes félicité de la revalorisation des pensions à hauteur de 5,3% au 1^{er} janvier 2024.

Après des années de sous-indexation, voire de gel des pensions, vous n'avez finalement fait que laisser s'appliquer **l'article L.161-25 du Code de la Sécurité sociale** qui stipule que, chaque année, **la pension de base doit être revalorisée à hauteur de l'inflation** [indexation].

Ce qui n'a pas été toujours le cas, loin de là, **puisque'entre janvier 2017 et décembre 2023, les prix ont augmenté de 17,02% alors que durant la même période nos pensions n'ont progressé que de 7,9%.**

Monsieur le Ministre, les retraité-es ne sont pas des privilégié-es.

Ainsi, nous chiffrons **les pertes subies à près de 3 mois de pension.** C'est pire pour celles et ceux qui ont subi **l'augmentation du taux de la CSG de 25% en 2018 et qui ont perdu 4 mois de pension.**

Nous constatons avec l'enquête « budget de famille » de l'Insee que l'inflation reflète bien mal le quotidien. Le coût de l'alimentation, de l'énergie et de la santé pèse sur une grande majorité de la population et les dépenses contraintes augmentent davantage pour les retraité-es, notamment pour l'accès aux soins.

Votre décision de doubler le montant des franchises médicales va avoir des conséquences néfastes dans ce domaine.

Le coût des complémentaires santé, indispensables pour se soigner, explose et devient insupportable notamment pour les retraité-es. Et que dire de celles et ceux, plus fragiles, qui sont en perte d'autonomie ! L'Ehpad est plus cher que les pensions pour la quasi-totalité des résident-es et le reste à charge à domicile conduit nombre de personnes à renoncer aux soins prescrits. Une loi « grand âge » de programmation est sans cesse repoussée.

Monsieur le Ministre, alors que cette année encore les entreprises ont été **exonérées de cotisations sociales à hauteur de 73 milliards d'euros**, vous venez de décider 10 milliards d'euros d'économies qui s'ajoutent aux 16 milliards déjà prévus au budget 2024.

Dans votre viseur, les services publics, les retraites, les chômeurs, la santé et les retraités.

En effet, nous voudrions vous faire part de notre inquiétude face aux déclarations de Monsieur Thomas Cazenave [Ministre délégué aux comptes publics] **qui se dit prêt à ouvrir le débat sur une sous-indexation des pensions** (mardi 27 février sur France Inter).

La décision de sous-indexation ne pourrait qu'accélérer la paupérisation des retraité-es déjà programmée (rapport du COR, 2023).

Monsieur le Ministre, le 26 mars les retraité-es seront dans la rue, partout en France, pour revendiquer :

- **une augmentation de 10 % de nos pensions de base et le rattrapage des sommes perdues.**
- **le droit aux soins gratuits et à la santé ainsi qu'un grand service public national de l'autonomie.**
- **des services publics de proximité. »**

[...]